

Questions orales

LA NATIONAL CITIZENS COALITION

L'ANNONCE DE L'OFFRE D'UN PRIX AU MINISTRE DU
COMMERCE EXTÉRIEUR

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au premier ministre. Elle porte sur un sujet tout à fait différent, celui du prix de 10 000 \$ offert au ministre du Commerce extérieur par la *National Citizens Coalition* et qui, d'après les médias, a été accepté.

Des voix: Bravo!

M. Boudria: J'espère qu'il sera signalé dans le compte rendu que les applaudissements venaient du côté des conservateurs.

Étant donné que la *National Citizens Coalition* est en faveur de l'apartheid, de la peine capitale, qu'elle s'oppose au bilinguisme, à l'assurance-maladie, à l'immigration et aux programmes sociaux, le premier ministre ordonnera-t-il à son collègue de refuser le prix?

M. Blackburn (Brant): C'est épouvantable.

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je ne sais si cette question a trait à mon ministère ou non. Cependant, je vois que ce prix qui m'a été décerné suscite un vif sentiment de jalousie chez le député. Quelqu'un pourra peut-être me persuader de le partager avec lui...

M. Boudria: Je n'accepterai jamais de l'argent souillé.

M. Crosbie: ... s'il garde autant d'amertume.

Quant à la *National Citizens Coalition* elle-même, je ne sais que ce que j'ai lu dans les journaux. C'est un groupement organisé qui embrasse une idéologie conservatrice. Je peux approuver certaines de ses vues et politiques et en désapprouver d'autres, tout comme les députés d'en face peuvent approuver certaines vues du CTC et en désapprouver d'autres, ou même les approuver toutes.

De toute façon, je suis heureux qu'on estime que j'ai bien servi la cause de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.

LA POSITION DE LA COALITION SUR L'APARTHEID

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, c'est le prix du sang, et je n'en veux pas un sou.

Des voix: Oh, oh!

M. Boudria: Je veux lui poser une question supplémentaire, monsieur le Président. Je la pose au ministre du Commerce extérieur qui est aussi à l'heure actuelle le secrétaire d'État suppléant aux Affaires extérieures.

Dans son bulletin «Consensus» de février 1987, la *National Citizens Coalition* disait de la politique gouvernementale à l'égard de l'Afrique du Sud: «Des expédients et non des principes; du pragmatisme et non de la moralité. Ce sont là les grandes lignes de la politique étrangère du Canada». Comment le

ministre peut-il accepter ce prix sans démissionner du Cabinet?

Des voix: Bravo!

L'hon. John C. Crosbie (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je suppose que le député n'a jamais reçu de prix de sa vie.

M. Axworthy: Ne blaguez pas, John; l'affaire est sérieuse.

M. Crosbie: Il croit donc que le récipiendaire de toute récompense accordée par n'importe quel groupe doit endosser toutes les déclarations du groupe en question. Est-ce vrai des Oscar? Est-ce vrai du prix Nobel de la paix? Lorsqu'on accepte le Nobel de la paix, cela signifie-t-il qu'on est d'accord pour dynamiter ses adversaires ou ses ennemis? C'est d'un ridicule!

M. Axworthy: Vous n'avez pas une once d'intégrité. Quel homme indigne!

M. Foster: Les conservateurs acceptent le prix du sang.

M. Crosbie: Si vous en êtes là, vous êtes tombés bien bas.

Des voix: Règlement!

M. le Président: La parole est au député de Skeena.

* * *

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA RECOMMANDATION DE METTRE SUR PIED UN SYSTÈME DE
JUSTICE PARALLÈLE POUR LES AUTOCHTONES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Un comité spécial de l'Association du barreau canadien a recommandé qu'un système de justice parallèle soit mis sur pied pour les premiers citoyens du Canada. La rapport révèle que en Saskatchewan, une Indienne inscrite a 131 fois plus de risques qu'une blanche de se retrouver en prison et que 60 p. 100 des détenus sont autochtones alors que seulement 6 p. 100 de la population de la Saskatchewan l'est.

Le ministre confirmera-t-il que 10 p. 100 des détenus du Canada sont autochtones même si les autochtones ne comptent que pour 2 p. 100 de la population et que le Parlement et le gouvernement ont le pouvoir et le devoir de mettre sur pied un système de justice parallèle pour les premiers citoyens du Canada?

L'hon. Ray Hnatyshyn (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, la question que le député soulève est très grave et je vais y répondre le plus sérieusement possible.

Le député sait qu'il s'agit d'un rapport préliminaire remis à l'Association du barreau canadien. J'ai donné ordre à mes fonctionnaires de l'étudier à fond et d'en analyser les recommandations.